

Avenue de Chailly 36

1012 Lausanne

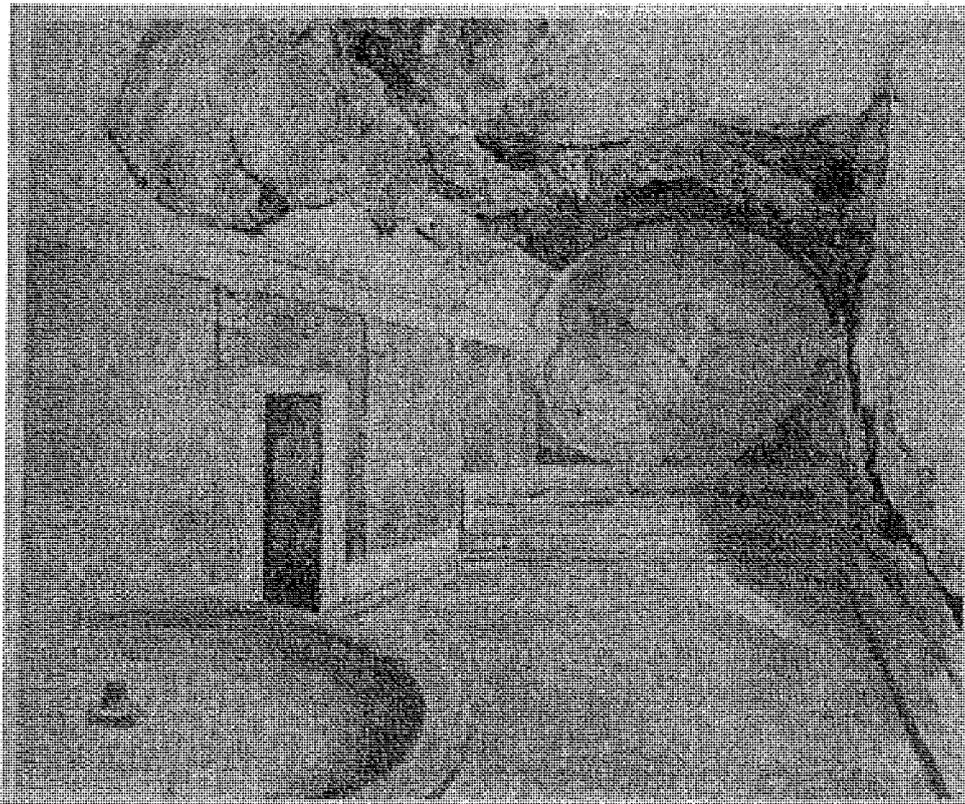
Tél. + Fax (021) 653 17 64

CCP 19-659512-1

MASSONGEX

L'enduit des thermes augustéens. Fouilles 1998.

par Sophie Bujard, Veronica Provenzale et Michel Fuchs



Ensemble du caldarium des thermes de Stabies de Pompéi. Dessin de G.Gigante. 5

ETUDE DU REVETEMENT MURAL DU LOCAL 2 DES THERMES AUGUSTEENS DE MASSONGEX

INTRODUCTION

A la demande d'Olivier Paccolat et suite aux premières observations de Michel Fuchs sur le terrain, nous avons étudié les fragments de peinture murale et de stuc découverts dans le local 2 des thermes de Massongex avec l'espoir de restituer le revêtement des parois et de la voûte. L'enjeu s'est révélé multiple: - comprendre le décor du local 2 au travers des fragments de peinture et de stuc retrouvés sur son sol; - tenter de préciser l'identification de la pièce par les traces visibles sur ses murs; - enfin, apporter la contribution de l'étude des revêtements à la compréhension du bâti.

Matériel

Au moment de la fouille, le matériel, récolté par Caroline Brunetti et C. Wagner, a été soigneusement inventorié, et dans le cas de l'ensemble K1639, enregistré en fonction du carroyage installé dans la pièce. Chaque sous-groupe de ce complexe était caractérisé par une lettre et un chiffre (par exemple A9) et permettait une situation précise sur le plan du local.

Intervention

Dans un premier temps, nous avons tenté de faire du remontage au sein de ce matériel. Mais ces enduits étaient si disparates et fragmentaires que le résultat fut relativement insignifiant, à l'exception peut-être des collages faits sur les stucs. Nous nous sommes alors lancés dans l'étude des mortiers, afin de déterminer des ensembles précis, susceptibles de se rattacher à une paroi, à la voûte, voire à une pièce annexe. Nous avons laissé les fragments dans les cartons, à l'intérieur de leur sous-groupe, mais nous les avons triés en fonction de leur type respectif.

DETERMINATION DES MORTIERS DE K1639

Liste des complexes qui nous ont été confiés

K1611, 1614, 1615, 1616, 1624, 1626, 1628, 1632 A, 1633, 1639, 1641, 1648, K1651, 1652, 1653, 1655, 1656, 1658, 1659, 1665, 1669, 1670, 1671, 1675, 1676, K1684, 1704, 1710, 1724, 1743.

Le K1647, mentionné dans la liste transmise par Tera, ne nous est pas parvenu.

Les complexes non cités dans le catalogue ci-dessous contiennent majoritairement des fragments de mortier sans intonaco. Nous n'en n'avons pas tenu compte dans notre étude. Une analyse fine de ces éléments pourrait se faire dans le cadre d'une publication.

Groupe I.1

1. intonaco blanc-rosé, épaisseur 0,1-0,15 cm, contient des petits graviers (0,2-0,4 cm), des nodules de tuileau ? (0,1 cm).
2. Couche gris-blanc crème, ép. 1,5 cm, contenant du sable (0,1 cm), beaucoup de gravier (0,2-0,5 cm), quelques nodules de chaux (0,1-0,2 cm), rares traces de végétaux.
3. Couche gris-beige, ép. 1-1,4 cm, contenant du sable très fin (0,05 cm), moins de gravier (0,2-0,4 cm), quelques nodules de chaux (0,1-0,2 cm), éclats de tuileau (0,1-0,3 cm), traces de végétaux.
4. Couche gris-blanc, ép. 1,2 cm, contient un peu plus de sable que les couches précédentes, beaucoup de gravier (0,2-0,5 cm), nodules de chaux (0,1-0,2 cm), quelques négatifs de paille, rares nodules de tuileau.

A2 : 30 frg. et 1 angle

A4 : 15 frg. et 1 angle

A5 : env. 35 frg.

A6 : 7 frg.

B1 : 7 frg.

C1 : 3 frg.

Groupe I.2

1. intonaco cf. I.1
2. même composition que couche 3 de I.1.
3. couche gris crème, ép. 1,2 cm, contient du sable fin (0,05 cm), gravier (0,1-0,4 cm), quelques éclats de tuileau, quelques nodules de chaux (0,1-0,5 cm).

A1: 6 frg.

A4: 1 frg.

A5: 1frg.

C5: 1frg.

F1: 1frg.

F9: 9 frg.

Groupe I.3

1. intonaco très fin ou absent
2. couche rose saumon, ép. 1-1,5 cm, peu de sable fin, graviers (0,2-0,5 cm), nodules de chaux (0,1-0,2 cm), éclats de tuileau (0,1-0,3 cm), rares traces de végétaux.
3. mêmes composantes que la couche 3 de I.1.

A1 : 1 frg.

A4 : 3 frg.

Groupe I.4

1. intonaco très fin, ép. 0,5-1mm, rares petits graviers (0,05 cm).
2. couche gris-blanc crème, appliquée en deux fois, contient du sable (0,05 cm), graviers (0,2-0,5 cm), quelques nodules de chaux (0,1-0,3 cm), éclats de tuileau (0,1-0,4 cm), rares traces de paille.
3. couche rose de mortier de tuileau, contient du sable fin (0,05 cm), graviers (0,1-0,5 cm). Couche appartenant au même ensemble mais détachée : représente probablement la couche 3 de ce groupe.

G1 : env. 13 frg.

G4 : 17 frg.

G5 : 4 frg.

Groupe II.1

1. intonaco : manque l'épiderme. Souvent arasé, ép. max conservée 0,15 cm, contient du sable très fin et des graviers (0,1-0,3 cm). A la surface, traces circulaires concentriques (marques de meubles ?).
2. couche blanc-beige, ép. 1cm, contenant du sable fin (0,05 cm), beaucoup de gravier (0,1-0,8 cm), quelques nodules de chaux (max 0,2 cm), négatifs de paille.
3. Couche gris-blanc, ép. irrégulière 0,9-1,5 cm, composée de sable fin, un peu moins de gravier que la couche précédente (0,1-0,5 cm), et plus de négatifs de paille, petits nodules de chaux (0,1-0,2 cm). Négatifs au revers.

A3 : 2 frg.

A4 : 9 frg.

B2 : 3 frg.

B4 : 13 frg.

B6 : 10 frg.

B9 : 13 frg.

C2 : 1 frg.

C4 : 5 frg.

C9 : 13 frg.

Groupe II.2

1. intonaco: manque l'épiderme. Souvent arasé, ép. 0,1 cm, contient gravier (0,1-0,3 cm).
2. même composition que la couche 3 de I.1: couches appliquées en deux, voire en trois fois. Couches gris-blanc, de 1,2-1,3 cm chacune, ép. tot 2,7 cm. Fragment d'angle: composé de trois couches, ép. totale de 3,5 cm.

B1 : 2 frg.

B2 : 1 frg.

C1 : 3 frg.

C4 : 7 frg.

C8 : 7 frg.

C9 : 17 frg. et 1 angle

E1 : 6 frg.

F3 : 4 frg.

F7 : 7 frg.

G7 : 7 frg. Et 1 angle

Groupe II.3

1. cf. II.1.

2. même composition que couche 2 de II.1 : deux couches successives de 1,2-1,3 cm, présentant des nodules de tuileau.

- couche beige-rosé, ép. 1 cm, contenant du sable fin (0,05 cm), moins de gravier (0,2-0,5 cm), quelques nodules de chaux (0,2-0,4 cm).

A4 : 2 frg.

B2 : 3 frg. et 2 angles

B4 : 4 frg.

Groupe II.4

1. cf. II.1.

2. même composition que la couche 3 de I.1

3. couche gris beige, ép. 1,2 cm, contient du sable très fin (0,05 cm), très peu de gravier (0,1-0,4 cm); couche fine et compacte.

C2 : 2 frg.

C4 : 5 frg.

Groupe III

1. intonaco : l'épiderme manque.

2. couche gris-blanc, arasée : ép. max conservée 0,6 cm, contenant du sable fin, des graviers (0,2-0,4 cm), quelques nodules de chaux (0,2-0,3 cm), négatifs de paille.

3. couche beige rosé, ép. 1 cm, composée de sable fin, nombreux graviers (0,2-0,4 cm), quelques nodules de chaux (0,2-0,4 cm), négatifs de paille et nombreuses particules de tuileau (0,1-0,3 cm).

4. couche blanche, ép. 1,1 cm, contenant rares grains de sable, nombreux graviers (0,1-0,5 cm), quelques négatifs de paille. Cette couche est essentiellement constituée de chaux.

5. couche gris clair, ép. 3 cm env., contenant beaucoup de sable très fin (0,05 cm), quelques graviers (0,2-0,6 cm), nombreux nodules de chaux (0,2-0,4 cm). Couche finale (traces de moellons au revers), appliquée en deux fois ; composition fine et compacte.

B6 : 3 frg., seules les couches 3 et 4 sont conservées.

B9 : 4 frg., dont un qui présente un amincissement de la couche 4 jusqu'à sa disparition

C3 : 8 frg. ; comme pour B9, les fragments présentent une séquence où les couches 3 et 5 se suivent directement

C4 : 4 frg., seulement les couches 2 et 3 sont conservées

C9 : 11 frg., au revers, impressions nettes, peut-être laissées par du bois

E7 : 3 frg., dont deux présentent une séquence où les couches 3 et 5 se suivent directement

Groupe IV

1. intonaco blanc, ép. 0,1 cm, contient du sable fin

2. couche grise, ép. 1,2 cm, beaucoup de sable très fin (0,05 cm), pas de gravier, nodules de chaux, quelques négatifs de paille.

3. même couche que la précédente, à peine plus de traces de végétaux.

B6 : 1 frg. et 2 mortiers couche 3
 C5 : 34 frg. et 9 mortiers couche 3
 C6 : 5 frg. et 1 mortier couche 3

Groupe V

1. intonaco blanc, ép. 0,1 cm, contient des grains de sable et petits graviers (0,1 cm).
2. couche blanc-rose, ép. 0,3-0,6 cm, contenant du sable fin (0,05 cm), petit gravier (0,1-0,3 cm), éclats de tuileau très fin.
3. couche gris-blanc, ép. 1,3-1,7 cm, contient du sable (0,1 cm), gravier (0,1-0,6 cm), nodules de chaux, parfois en interface avec la couche 2, négatifs de paille.
4. couche blanc crème, rarement conservée, ép. 0,6 cm, contient du sable fin (0,05 cm), quelques graviers (0,1-0,8 cm), nodules de chaux (0,2-0,4 cm). Grande quantité de chaux.

A1 : 2 frg.
 A6 : 5 frg.
 K1639 vrac: 1 frg.

Groupe VI

1. intonaco blanc-beige, ép. 0,1 cm, contient du sable et gravier fin (0,1-0,2 cm).
2. couche gris-blanc, ép. 0,7-1,2 cm, contenant du sable fin, gravier (0,1-1cm), nodules de chaux (0,1-0,3 cm), éclats de tuileau (0,2-1 cm).
3. couche rose tuileau, ép. conservée 0,8 cm, contient gravier (0,2-0,6 cm), nodules de chaux (0,1-0,5 cm), nombreux éclats de tuileau (0,2-0,5 cm).

E9 : 1 frg. : à la surface : angle rentrant légèrement et empreintes au revers.

Groupe VII

1. intonaco gris-blanc, ép. 0,4-0,6 cm, contient essentiellement de la chaux, très rare gravier (0,1-0,3 cm), présence ponctuelle de particules de tuileau.
2. couche gris-rose, ép. conservée sur 1 cm au maximum, contient du sable fin (0,05 cm), beaucoup de gravier, nodules de chaux (0,1-0,2 cm), particules et éclats de tuileau (0,2-0,7 cm).

B2 : 1 frg.
 C1 : 1 frg.
 F1 : 1 frg.

G : 2 frg.
 G7 : 1 frg.

STUCS

Type G7 : 6 frg. formant une séquence et 4 autres frg.

1. stuc mouluré, blanc, contenant très peu de sable très fin et quelques petits graviers (0,1-0,3 cm). La couche varie selon la forme : ép. min 0,2 cm-ép. max 3cm.

2. Couche blanc-beige de mortier, dont il subsiste au max 1,5 cm, contenant du sable fin (0,05 cm), de nombreux graviers (0,2-0,7 cm), nodules de chaux (0,2-0,3 cm), quelques rares négatifs de paille. Rarement conservé.

Notes : La couche de stuc en contact avec le mortier se recourbe.

La couche 2 semble être la même que la couche 2 de II.1 (ou II.3), ce qui permet d'envisager que le mur sur lequel accrochent les stucs est composé d'enduits du type II.1.

Autres stucs présentant la même forme :

A3 : 1 frg.

B4 : 4 frg.

C4 : 8 frg.

A4 : 6 frg.

C1 : 1frg.

G6 : 12 frg.

A6 : 8 frg.

C2 : 2 frg.

B2 : 2 frg.

C3 : 3 frg.

Type G : 8 frg. de stuc et 2 enduits. Les stucs présentent une forme différente que le type G7.

Autres stucs présentant la même forme :

E9 : env. 10 frg.

G6 : 6 frg.

G5 : 7 frg.

F1 : 1frg.

F7 : deux fragments s'unissant forment une large surface de stuc plat développant ensuite des baguettes puis une gorge ou une doucine.

DETERMINATION DE MORTIERS PROVENANT D'AUTRES COMPLEXES

Groupe IV.2

1. intonaco blanc-beige, ép. 0,05 cm , contient un peu de sable très fin.
2. couche beige-rose, ép. variable, jusqu'à 0,2 cm mais parfois très peu visible. Elle contient du sable fin (0,1 cm), des graviers (0,1-0,2 cm), et quelques petits nodules de chaux (0,1-0,2 cm).
3. couche grise, ép. 1-1,2 cm, contient beaucoup de sable très fin (0,05 cm), quelques graviers (0,1-0,3 cm), des nodules de chaux (0,2-0,3 cm), et quelques traces de végétaux.
4. couche gris-beige, ép. 1-1,2 cm : même composition que la couche précédente mais plus de nodules de chaux (0,2-0,3 cm).
5. couche blanc-gris, conservée sur un fragment seulement, dont l'épaisseur maximum est de 2 cm ; comprend très peu de sable très fin (0,05 cm), de nombreux graviers (0,2-0,5 cm) et de petits cailloux (1-2 cm), quelques nodules de chaux (0,2-0,3 cm).

Groupe IV.3

1. intonaco cf. IV.1
2. même couche que IV.1 mais contient en plus des particules de tuileaux (0,1 cm) et quelques graviers (0,1-0,5 cm).
3. cf. IV.1 mais un peu sableux.

Groupe VIII

1. intonaco blanc-beige, ép. 0,1-0,2 cm, contenant un peu de sable.
2. couche gris-blanc, appliquée en deux fois, ép. 1,7 cm. Elle contient du sable très fin (0,05 cm), du gravier (0,2-0,4 cm), de nombreux nodules de chaux (0,2-0,3 cm), de fines particules d'argile ou de tuileau (0,1 cm), et quelques négatifs de paille.
3. couche grise, ép. 0,8 cm, contenant du sable très fin (0,05 cm), plus de gravier que la couche précédente, des nodules de chaux (0,2-0,3 cm) et des négatifs de paille.

Note : La mise en œuvre de VIII semble être proche du groupe II, sans qu'il soit possible de le cataloguer dans un de ses sous-groupes.

Groupe IX

1. intonaco blanc-beige, ép. 0,05 cm. Simple badigeon de chaux?
2. couche gris-blanc, ép. 3,4 cm, contenant du sable fin (0,1 cm), nombreux graviers (0,2-0,5 cm), quelques nodules de chaux (0,1-0,3 cm), très rares particules de tuileau (0,1 cm). Application en 2 strates.
3. couche grise, ép. subsistante 0,5 cm, contenant beaucoup de sable fin (0,1 cm), nombreux graviers (0,2-0,7 cm), nombreux nodules de chaux (0,2-0,4 cm).

K1611 - vrac machine

Groupe II.2 : 1 frg.

Groupe III.4 : 3 frg.

Groupe IV.2 : 1 frg.

K1614

Groupe VIII : 3 frg.

K1615

Groupe VIII : 9 frg. + quelques fragments de mortier épars

K1624

Groupe IX : 1 frg. présentant des traces de mortier hydraulique sur toute la surface de l'intonaco. Dépôt post démolition ou marque d'une réfection, de la pose d'un nouvel enduit ou d'un placage?

K1632A

Groupe II.2 : 6 frg.

K1633

Groupe II.2: 1frg.

K1651

Groupe II.2 : 7 frg.

K1652

Groupe VIII : 1 frg. + quelques fragments de mortier épars

K1655

Groupe III.4 : 5 frg.

Groupe IV.2 : 2 frg.

K1658

Groupe IV.3 : 4 frg.

K1669

Groupe II.2 : 14 frg.

K1670

Groupe III.1 : 2 frg.

Groupe III.3 : 1 frg. rouge

Groupe IV.1 : 4 frg.

Groupe IV.3 : 4 frg. pigment rouge-bordeaux

1 frg. rouge proche du mortier du groupe VII

3 frg. de mortier de tuileau, avec pigment rouge-bordeaux, sans intonaco mais directement posé sur la couche de mortier : revêtement de bassin ou extérieur.

K1710

Groupe IV.3 : 5 frg.

COMMENTAIRE

Louis Blondel, commentant le local 2 qu'il avait fouillé en partie en octobre 1954, remarquait que " les parois étaient recouvertes d'un stuc rouge pompéien très fin"¹. La fouille de 1998 confirma cette assertion en remettant au jour "un revêtement mural de couleur rouge, bien conservé sur plus de 1m de hauteur contre le mur 3"². Ainsi, nous avons l'attestation que la partie inférieure des parois de L2 était rouge. Que disent les fragments retrouvés au pied des murs?

Le groupe I, que nous avons étudié, correspond à un ensemble de fragments de couleur rouge-rose, fragments systématiquement retrouvés à proximité des parois de L2. Le sous-groupe I.4 en particulier, ne se signale que le long du mur 6. En

¹Louis BLONDEL, "Les thermes romains de Tarnaiae", *Vallesia*, 1955, p. 47.

²Olivier PACCOLAT et alii, Les thermes romains de Massongex revisités, Fouilles 1998, Rapport préliminaire, Sion, 2001, p. 24.

revanche, les autres sous-groupes sont assez mêlés et il est impossible de les attribuer à un mur précis.

Par ailleurs, la surface picturale de nombreux fragments est recouverte de concrétions calcaires plus ou moins épaisses. Ces traces se discernent également sur l'enduit du mur 3 jusqu'à une hauteur de 50 cm. Donc, la majorité des fragments appartient au bas des murs de L2 et les variations observées dans les couches de mortier des sous-groupes correspondent simplement aux aléas de préparation des différents parois.

Il conviendrait de se demander pourquoi les murs ont conservé de telles traces d'humidité. Ces concrétions sont-elles contemporaines de la fonction thermique de la pièce ou se sont-elles déposées sur le bas des murs après l'abandon et la destruction de l'édifice? Dans le premier cas, ces infiltrations peuvent-elles être l'attestation de conduits d'eau passant à proximité? A moins qu'elles ne soient simplement le témoignage de multiples inondations du secteur par le Rhône.

D'après nos observations, les fragments du **groupe II** sont les plus nombreux. Concernant leur situation, le sous-groupe II.1 paraît essentiellement se regrouper autour du mur 2 de L2, alors que II.2, bien qu'épars, se situe plutôt le long des autres parois. Quant aux groupes II.3 et II.4, ils sont systématiquement liés à II.1. Là encore, c'est la préparation qui explique ces fluctuations dans les strates de mortier.

Comme nous l'avons déjà dit, les **stucs** paraissent associés à cet ensemble II. Il semble, en effet, que le "remplissage" ou "massif" de la corniche soit fait d'un mortier identique à celui qui constitue la couche 2 du sous-groupe II; par contre, le stuc en couche finale est façonné pour présenter les reliefs nets d'une décoration essentiellement architecturale. En fonction de leur situation, il apparaît que les stucs de type G7 sont plus particulièrement affiliés au groupe II.1. En revanche, les stucs de type G sont à rapprocher du groupe II.2. Nous avons pu faire quelques collages sur ces fragments de stuc malheureusement très abîmés, ce qui nous a permis de reconnaître une séquence de corniche que l'on peut définir comme une moulure dissymétrique constituée d'une gorge et d'une doucine avec chanfrein³.



³Voir par exemple Michel FRIZOT, *Stucs de Gaule et des Provinces romaines. Motifs et Techniques*, Dijon, 1977, n°20-24, p. 128-131.

Fig. 1. Élément réconstitué de corniche. Ensemble G7.

Nous observons encore quelques rares éléments fragmentaires de baguettes, de doucines et de bandeaux. En revanche, nous n'avons pu détecter de décoration végétalisante ou d'éléments de frise. Or, qui dit corniche, dit situation en haut de paroi. Ensemble II et stucs sont donc à placer au sommet de la paroi et supportent peut-être le départ de la voûte.

En somme, en fonction de sa situation sur le sol de L2, ce groupe doit appartenir au revêtement pariétal de ce local. Mais cela sous-entend que les groupes I et II cohabitent sur les mêmes murs, l'un en bas, certifié par sa situation *in situ* et l'autre en haut de paroi, signifiant ainsi que nous aurions deux types de mortier différents pour un même local. Cette situation est attestée à Kaiseraugst: la cour intérieure (pièce n°4) d'une maison comporte un enduit rouge sur mortier hydraulique en bas de paroi et à 73-74 cm du sol, un décor de lignes rouges sur un mortier blanc grisâtre⁴.

Nous pourrions également envisager que cet ensemble II, associé aux stucs, soit le revêtement d'une autre pièce. Dès lors, il ne constituerait qu'un remblai pour L2 et sa situation le long des murs ne pourrait être considérée comme significative. En ce qui nous concerne, nous privilégions la première solution, qui prend en compte la situation des fragments sur le terrain.

L'ensemble III, quant à lui, est très épars et il est difficile à situer; dans ce cas aussi, les fragments proviennent vraisemblablement d'une pièce autre que L2. Toutefois, il est à noter qu'un soin particulier a été apporté à la préparation des différentes couches. Les fragments conservés sont relativement gros et le mortier subsistant est important. Au revers, on peut remarquer des empreintes nettes de négatifs de moellons taillés. Ordinairement, les fragments d'enduits conservent leur intonaco et 1 à 2 couches après celle-ci, tandis que les strates d'accrochage survivent plus rarement. Dans ce cas, c'est le contraire: nous avons toutes les couches, sauf l'intonaco. S'agit-il, alors, de fragments supportant également une décoration stucquée?

Les **groupes IV, V, VI, VII et VIII** sont représentés par un très petit nombre de fragments et sont très épars; il s'agit probablement d'ensembles qui proviennent de l'extérieur de L2.

PARALLELES

Avec l'établissement thermal de Massongex, nous sommes en présence d'une construction d'époque augustéenne, remodelée durant les décennies qui ont suivi. On peut avoir une idée des parois peintes en rouge, telles qu'elles devaient apparaître dans le 2ème état de nos pièces froides (*apodyterium* et *caldarium*) et chaude, dans le *caldarium* féminin des thermes de Stabies à Pompéi.

⁴Michel FUCHS, *Peintures romaines dans les collections suisses*, C.N.R.S., Centre d'étude des peintures murales romaines, Bulletin de liaison n°9, p. 74.

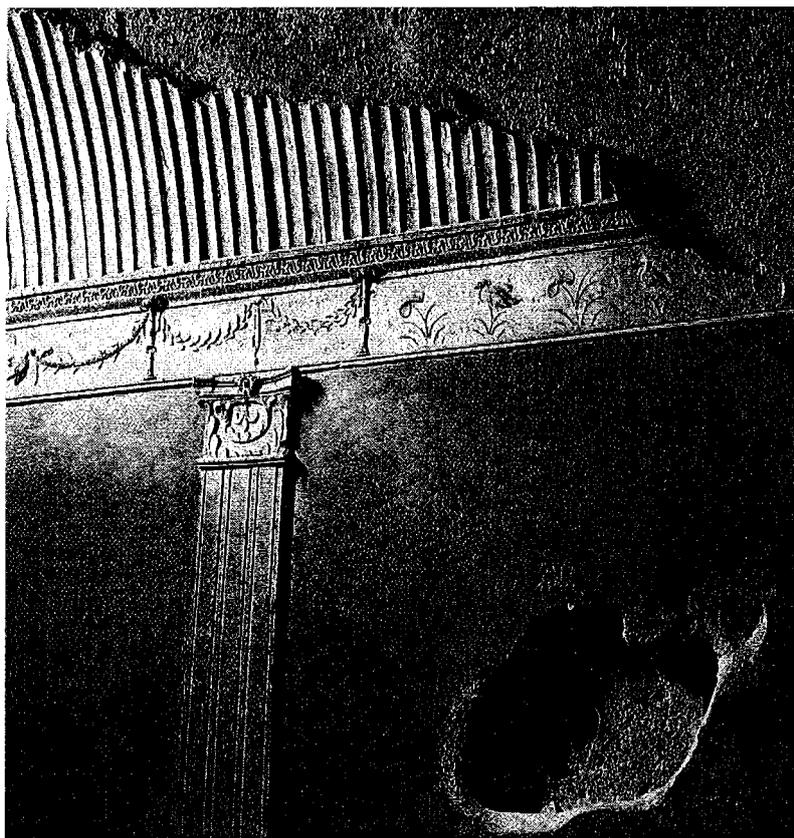


Fig. 2. Thermes de Stabies à Pompéi, *caldarium*: détail de la voûte en stuc⁵.

Dans ce cas, les murs peints sont associés à une décoration stuquée qui reproduit les principaux éléments porteurs de l'architecture monumentale: des pilastres reposant sur un socle de marbre rythment les parois; ils supportent des chapiteaux et une architrave constituée d'une frise de guirlandes et de fleurs, puis d'une corniche; sur cette dernière prend naissance une voûte en berceau recouverte d'une couche de stuc "strigilée". Cette ornementation, relativement sobre en regard de la décoration aux éléments figurés des thermes masculins, joue sur le contraste des couleurs rouge des parois et blanche des stucs. A noter, toutefois, qu'elle est datée du règne de Vespasien⁶. Par ailleurs, la corniche de Massongex peut se rapprocher de celles qui ornent les différentes pièces de cet établissement thermal⁷.

Plus près de nous, les thermes du Forum d'Avenches (insula 29), datés eux aussi du début de l'époque flavienne, comportent un *frigidarium* où les trouvailles archéologiques témoignent de parois essentiellement peintes en rouge⁸.

A Massongex, le mur 3 du *frigidarium*, qui a conservé son enduit rouge *in situ*, ne révèle aucun négatif de placage de marbre ou de stuc. L'ornementation de L2, voire également des deux autres salles du complexe thermal, devait être beaucoup plus

⁵Le décor romain. Les méthodes de relevé et de restitution, Dossier Histoire et Archéologie n°19, 1987, p. 17.

⁶Harald MIELSCH, *Römische Stuckreliefs*, Heidelberg, 1975, p. 146.

⁷Par exemple la corniche du portique, Ulrike RIEMENSCHNEIDER, *Pompejanische Stuckgesimse des Dritten und Vierten Stils*, Frankfurt am Main, 1986, p. 270 et 461, fig. n° CCCXLIII.

⁸Hans BOEGLI, *Aventicum. La ville romaine et le musée*, Guides archéologiques de la Suisse n° 19, Avenches, 1984, p.35.

simple que celle du *caldarium* pompéien et se limiter à l'association de zones rouges en bas, blanches en haut et d'une corniche destinée à masquer le départ de voûte. Quant au berceau lui-même, il était certainement enduit, mais rien ne nous indique qu'il ait pu être stucqué. Il est vrai que les thermes étaient des espaces privilégiés pour l'emploi du stuc, car parois et voûtes offraient de grandes surfaces à orner. Il suffit, pour s'en convaincre, d'admirer les thermes du Forum ou du Sarno à Pompéi ou d'imaginer ce qu'avaient pu être les thermes augustéens de Conimbriga; en effet, les fouilles du *frigidarium*, du portique et du *tepidarium* ont révélé des fragments de stuc représentant, entre autres, des feuilles de laurier et des cornes d'abondance, ainsi qu'une décoration peinte multicolore et plus sophistiquée.

CONCLUSION

Il ne semble pas que la décoration et la notion de représentation qui s'y rattache soient les attraits majeurs des thermes de Massongex. Au contraire, la sobriété qui se dégage de ce petit établissement thermal souligne son caractère essentiellement fonctionnel. Au reste, on retrouve dans son élévation toutes les composantes d'une construction à la romaine: murs de moellons maçonnés, enduits simples mais canoniques, voûte de tuf, corniche de stuc alliant le haut de la paroi à la naissance du berceau. Or, ce petit édifice est bâti à une époque où la romanisation fait son entrée en Valais, en un temps où la terre et le bois sont dans la région les matériaux de construction les plus usuels. Les prospections archéologiques n'ayant encore rien révélé d'autre en matière d'espace communautaire (ce qui n'exclut pas une prochaine trouvaille), ces thermes, sont, pour l'heure, le seul bâtiment public retrouvé. Il convient de s'attarder un instant sur ce fait, car un établissement thermal est un des sommets culturels de la romanité. Dans un tissu urbain, sa construction est planifiée et généralement liée à celle des autres constituants du forum (basilique, temple, etc.), qui sont autant de symboles de l'activité proprement romaine. De ce fait, les thermes précoces de Massongex, isolés peut-être d'un quelconque centre administratif, paraissent d'abord répondre aux besoins personnels d'un individu ou d'un groupe d'expatriés romains, implanté sur les bords du Rhône, vraisemblablement à des fins de surveillance ou de commerce. La sobriété de la décoration des lieux correspondrait bien à une telle présence.

N. B.

Par sa datation et son contexte particulier, le complexe thermal de Massongex mérite une étude approfondie, qui dépasse le cadre de ce mandat. Ce pourrait être l'occasion d'analyser finement tous les mortiers restants, de même que les pigments. Il conviendrait également de s'intéresser à l'*opus spicatum* qui constitue le sol du *frigidarium* à une époque où ce type de revêtement est particulièrement attesté pour le fond de bassins⁹.

La présente étude ayant déjà allègrement dépassé le budget alloué, les heures de rapport sont gracieusement offertes.

⁹Par exemple, le bassin du *frigidarium* des thermes de Nyon, c.f. Frédéric ROSSI et alii, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords*, Cahiers d'archéologie romande n°66, Lausanne, 1995, p. 83 et fig. 86, 87 et 89, p. 86-87.

ANNEXE

L'enduit peint en place sur la paroi nord de la pièce par M. Fuchs

La partie basse de la paroi nord du local 2 a conservé un enduit en place sur une hauteur variant de 55 cm à l'est à 80 cm à l'ouest. Il est interrompu à l'est par une tranchée moderne et à l'ouest par une porte bouchée au moment du remblayage de la pièce. L'enduit s'étend sur une largeur de 5,47 m. L'ensemble de la surface est relativement bien conservé. Des trous apparaissent surtout dans la zone de contact avec le sol et à partir de 45-50 cm depuis le sol. C'est sur cette dernière hauteur essentiellement que s'observent des concrétions calcaires parfois très fortes, qui ont permis de sauvegarder le pigment rouge de la peinture sous-jacente. Celle-ci présente une teinte rouge ocre clair, délavée ou érodée dans sa partie supérieure; ce changement de couleur est sans doute dû au fait que cette portion de l'enduit a été mise au jour et laissée à l'air libre lors de fouilles de L. Blondel.

Ces premières observations ont été reportées sur un dessin sur nappe plastique à l'échelle 1 : 1 (voir les six réductions au 1 : 5 des dessins originaux). D'autres éléments sont apparus. Premièrement, à la jonction avec la porte bouchée, deux phases décoratives ont pu être déterminées : une première présentait un fond rouge bordeaux à surface lisse, conservée à un niveau inférieur de la seconde et s'interrompant 3-4 cm plus à l'ouest; la seconde est la couche rouge ocre clair, indiquée RS soit rouge saumon sur le dessin original n° 1, pour bien la différencier. Deuxième élément, le fond de la couche rouge ocre clair est apposé verticalement près de la porte, comme l'indiquent les stries de pinceau repérées, alors que passés 2-12 cm depuis le bord, le fond est appliqué horizontalement (cf. dessin original n° 1). Troisième élément, des coulures noires ont été observées à 1,90 m et à 3,40 m environ de la porte bouchée; la plus éloignée semble apparaître au-dessus de la couche de concrétion calcaire (cf. dessin n° 4). S'agit-il de traces de peinture dues à une réfection de la zone médiane ou supérieure de la paroi ? Faut-il voir là un indice du décor qui prenait place au-dessus de la zone inférieure de la paroi traitée elle en un simple fond monochrome rouge ? Il se pourrait qu'un motif de type interpanneau ait pris place tous les 1,50 m dans un troisième état de la décoration. Toutefois, les indices sont bien minces pour aller plus avant : il pourrait tout aussi bien s'agir d'éclaboussures dues à la réfection du plafond par exemple. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il existait un motif ou un fond de couleur noir dans la pièce.

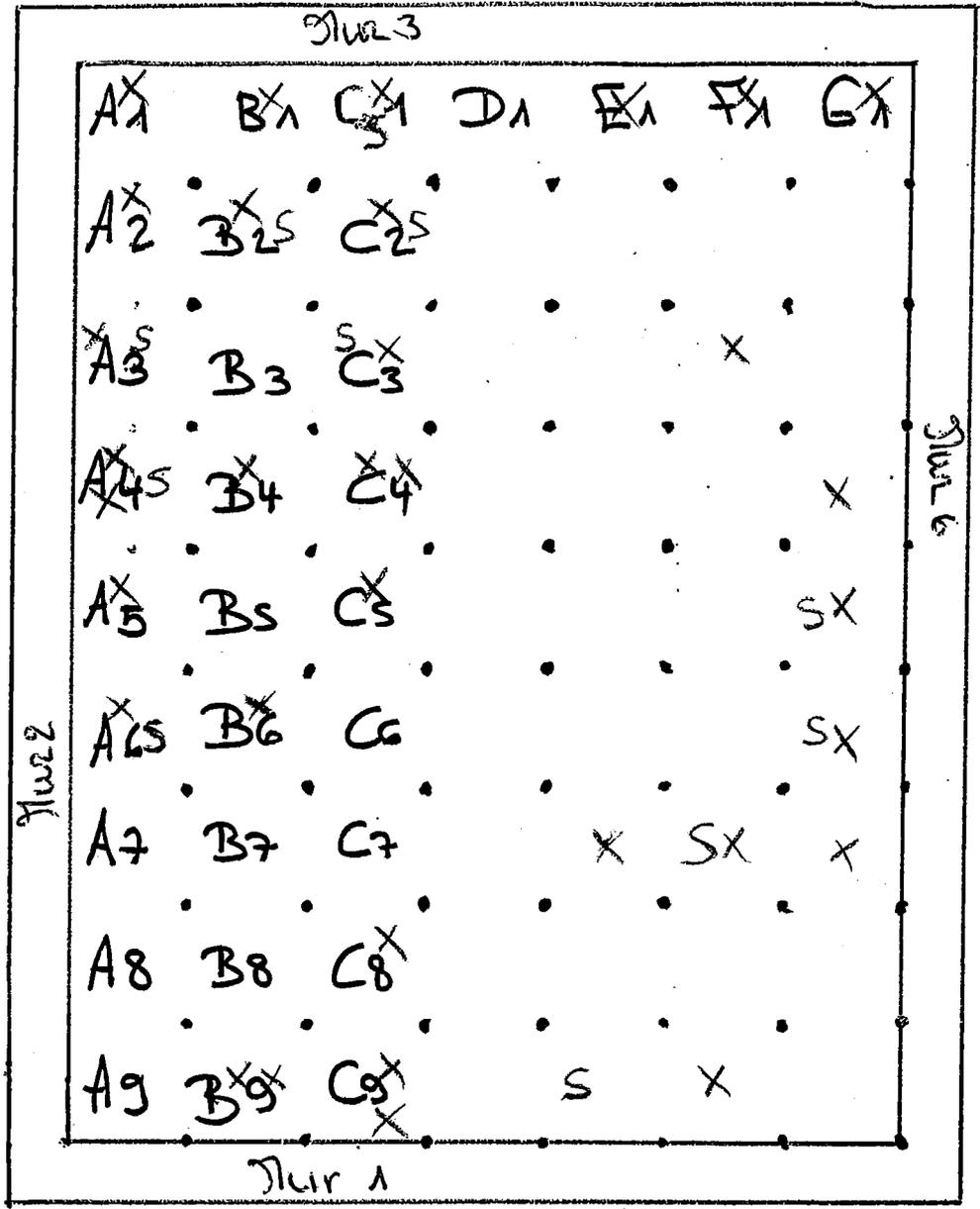
Dernier élément repéré, l'existence de plusieurs incisions, griffures, encoches et autres empreintes sur la surface peinte. Plusieurs encoches apparaissent en creux, de forme ovoïde de 2-4,5 cm; il doit s'agir de marques laissées par l'outil qui a permis de lisser la surface de l'enduit, type d'encoches que l'on retrouve facilement sur la plinthe des peintures murales romaines, zone traitée généralement plus grossièrement - la forme de l'outil apparaît d'ailleurs plus clairement à un endroit de la surface, à l'indication "truelle" sur le dessin original (n° 2). Des empreintes de doigts parsèment aussi la surface, laissées évidemment par le peintre, un ou deux doigts posés (dessins n° 1, 2, 4), mais aussi quatre et même cinq (dessins n° 4 et 5). Des incisions ou des griffures apparaissent, horizontales ou légèrement en biais; il

est difficile d'en donner l'origine, traces laissées par le déplacement d'un meuble ou d'un ustensile de nettoyage de la salle. Il en est cependant une série qui adopte une forme suffisamment particulière pour être significative.

A 2,65 m de la porte bouchée commence, à 46 cm du sol, une légère incision qui se poursuit régulièrement et horizontalement sur 1,25 m. A 36 cm de son départ, elle est coupée perpendiculairement par une incision qui s'arrête à 53,5 cm du sol. L'intersection des deux incisions est marquée par une série de griffures, la plus haute se poursuivant en une nouvelle incision, montant en biais après un arrondi, sur une quarantaine de cm. Plus à droite, à 1,42 m de l'intersection des deux premières incisions, deux incisions se superposent à 2 cm l'une de l'autre, à 50 cm du sol, conservées sur 14 cm de largeur max. Ce dernier type d'empreinte a été observé sur la peinture de Baugy-sur-Clarens et sur le décor de la "chambre peinte" de la *domus* du Musée romain de Vidy; les deux cas ont été interprétés comme étant les marques d'un lit régulièrement poussé contre la paroi. Faut-il voir le même type de meuble à Massongex ? A 1,60 m du point d'intersection des deux premières incisions décrites, se rencontre toute une série de griffures ou incisions sur une largeur d'au moins 25 cm, malheureusement perturbées par une lacune de l'enduit. Il s'agit là plutôt de tracés volontaires, pratiqués à l'aide d'un style ou d'un autre objet pointu. Ces dernières traces interviennent très exactement à l'endroit où s'interrompt la double ligne incisée plus haut. Entre elles et le début de la grande incision horizontale se calcule une distance de 1,95 m. C'est une taille qui peut correspondre à celle d'un lit ou d'une banquette au bord de laquelle une main ou plusieurs ont pu laisser leur griffe. Une autre possibilité d'interprétation pourrait être fournie par la nature différente des concrétions calcaires à cet endroit : les concrétions de forte densité s'arrêtent sous les premiers 46 cm de la longue incision horizontale (cf. dessin n° 3) et avant l'importante série de griffures (cf. dessin n°6); cela signifie-t-il que le meuble placé entre ces deux zones a pu retenir la formation de concrétions ? Les incisions particulières de cette partie de la paroi seraient-elles à mettre en relation avec un bassin ou plutôt une cuve métallique ? Remplie d'eau chaude, cette dernière aurait été à l'origine de la formation de concrétions calcaires dans son voisinage. L'étude du sol en *opus spicatum* amènera peut-être une réponse. Faut-il penser à un grand brasero comme celui qui occupe l'entrée du *tepidarium* des thermes du forum à Pompéi ? Mais à ce moment-là, l'enduit aurait probablement changé de couleur, virant au brun. Le contenu mobilier des pièces thermales est malheureusement trop mal connu pour nous apporter une réponse définitive. L'empreinte du local 2 de Massongex serait un des premiers témoignages répertoriés d'un tel aménagement, que ce soit sous la forme d'un lit ou sous celle d'un bassin.

En dehors d'indices sur sa facture même, le bas de paroi en place de la paroi nord du local 2 des thermes de Massongex atteste une fréquentation soutenue des lieux au point de nécessiter la réfection des parois. Il montre aussi clairement que la porte nord-ouest était en usage jusqu'à la désaffectation du bâtiment. Il laisse enfin entrevoir le mobilier en usage dans une pièce thermale.

Plan pour le prélevement des enduits peints du local 2



- Gr. I
- Gr. II
- Gr. III
- S Stuc